COMMUNE DE BASSUSSARRY **TICKETS LOISIRS**

REGLEMENT INTERIEUR

Préambule :

Le Service Enfance Jeunesse de la commune de Bassussarry, organise à l'occasion des vacances scolaires des animations spécifiques pour les préadolescents et les adolescents, articulées autour d'activités sportives, sociales, manuelles, culturelles, scientifiques et techniques. Ces animations proposées aux jeunes de 11 à 17 ans ont pour but d'enrichir l'offre de loisirs éducatifs de qualité du territoire.

Les jeunes sont encadrés par des animateurs diplômés, sous la responsabilité de Monsieur le Maire de Bassussarry, ou par des professionnels qualifiés lorsqu'il s'agit d'activités spécifiques.

Article 1 : renseignements et inscriptions :

Auprès des animateurs, du lundi au vendredi de 14h à 18h30 au Local Jeunes ou au centre de loisirs.

La participation aux activités n'est valable que si le dossier est complet :

- Autorisation parentale complétée et signée

-fiche sanitaire de liaison + copie du carnet de vaccination

- justificatif de domicile

- cotisation au Local Jeunes à jour pour l'année en cours

-Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (Test PAAN)

- attestation d'assurance extrascolaire

Article 2 : horaires et paiement des activités :

Les horaires de pratique sont indiqués par activité sur la plaquette d'information. En dehors des horaires d'accueil indiqués sur la plaquette, la commune de Bassussarry se dégage de toute responsabilité. Aussi, nous demandons aux familles de **respecter scrupuleusement les horaires de début et de fin de séance.**

Les parents ayant désigné un mode de retour par écrit au moment de l'inscription, **sont priés d'informer la personne responsable de l'activité** en début de séance, **s'ils souhaitent le modifier** ponctuellement. **Une activité peut-être annulée**, par l'animateur, si, le **nombre d'inscriptions à celle-ci est insuffisant et/ou mauvaises conditions météo**.

Le paiement de l'activité s'effectuera à la fin de la période de vacances soit en numéraire soit par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public. Une activité pourra être annulée jusqu'à 48h à l'avance. Hors délai, elle sera facturée. Sinon, Un remboursement ne pourra être possible que sur présentation d'un certificat médical.

Article 3 : responsabilités

Les familles sont responsables de leurs enfants jusqu'au lieu d'activité et sont invitées à les reprendre au même endroit après la séance, sauf information contraire communiquée préalablement par les responsables.

Article 4 : assurance

Bien que la commune de Bassussarry ait souscrit un contrat d'assurance garantissant les risques qui peuvent survenir pendant les activités, nous conseillons aux familles de **vérifier que leurs enfants sont bien couverts pour les activités extrascolaires.**

Article 5 : observation du règlement et réclamations

Le fait d'inscrire un enfant implique l'acceptation du présent règlement. Les parents sont instamment invités à **respecter les conditions de ce règlement** qui n'est édicté que dans le souci d'offrir un meilleur service aux jeunes participants, et notamment aux plus petits.

Article 6 : Priorité et date butoir

En raison d'une forte augmentation de la fréquentation des activités proposées par le Local Jeunes (Camps et Tickets Loisirs) un nouveau règlement s'applique depuis le 1er janvier 2014.

Pour, les inscriptions, il faudra désormais tenir compte des règles de priorité suivantes :

1. **Les jeunes domiciliés à Bassussarry**
2. **Pour les non domiciliés à Bassussarry, fréquentation du local jeunes.**

A la date butoir, une réponse vous sera donnée sur la participation ou non de votre enfant.

Passé la date butoir, les règles de priorité ne s'appliquent plus.

Bassussarry Ongi Etorri

VACANCES D'HIVER

TICKETS LOISIRS LOCAL JEUNES BASSUSSARRY

11 . 17 ans

LE NOUVEAU PROGRAMME DES VACANCES DE FEVRIER 2023

Date butoir: 03 février à 18h

Après cette date les inscriptions sont toujours possibles dans la limite des places disponibles.

Bassussarry Ongi Etorri

DU 06 AU 10 FÉVRIER 2023

Lundi 06 Rdv Local Jeunes 9h00-18h00	**JOURNEE**	
	ANIMATION SURF RIDER JEUX DE SOCIETE 10€	
Mardi 07 Rdv Local Jeunes 9h00-18h00	**JOURNEE**	
	LASER GAME ANGLET CINEMA 23€	
Mercredi 08 Rdv Local Jeunes 14h00-22h00	**APRES-MIDI**	**SOIREE**
	LES DEFIS DE KOH LANTA SOIREE CROQUE MONSIEUR/FILM 10€	
Jeudi 09 Rdv Local Jeunes 9h00-18h00	**JOURNEE**	
	BOWLING BAYONNE GRAND JEU DANS BAYONNE 10€	
Vendredi 10 Rdv Local Jeunes 9h00-18h00	**JOURNEE**	
	DODGEBALL ESCAPE GAME ANGLET 24€	

POUR PARTICIPER AUX TICKETS LOISIRS IL FAUT ETRE INSCRIT
AU LOCAL JEUNES POUR L'ANNEE 2023
POUR S'INSCRIRE, REMPLIR L'AUTORISATION PARENTALE ET S'ACQUITER DE LA
COTISATION ANNUELLE DE 15€ POUR BASSUSSARRY ET 20€ POUR L'EXTERIEUR

DU 13 AU 17 FÉVRIER 2023

Lundi 13 Rdv Local Jeunes 9h00-12h00	**MATIN** TIR A L'ARC 4€
Mardi 14 Rdv Local Jeunes 9h00-12h00	**MATIN** BASEBALL 4€
Mercredi 15 Rdv Local Jeunes 9h00-12h00	**MATIN** TCHOUKBALL/ DODGEBALL 4€
Jeudi 16 Rdv Local Jeunes 9h00-12h00	**MATIN** A TOI DE CHOISIR 4€
Vendredi 17 Rdv Local Jeunes 9h00-14h00	**MATIN** CUISINE / REPAS 10€

Prévoir son pique-nique

Prends ta carte de bus Chronoplus si tu en as une

Bassussarry Ongi Etorri